L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI, 31 JUILLET 1886.

L'ABEILLE

NOUVELLE-ORLÉANS

JOURNAL QUOTIDIEN,

AVEC UNE

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

LE

SAMEDI MATIN

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Edition hebdomadaire réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine sont beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS :

No. 73 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS.

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

On s'abonne à la semaine aux porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er September 1827, est le plus ancien journal de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où un lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger,

Un Bulletin Maritime,

Une Liste des navires en partance des ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une Liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial.

BUREAUX ET ATELIERS:

73 - CHARTRES - 73

PETITES ANNONCES.

A VENDRE.

A VENDRE.—Une Grocerie de première classe dans le deuxième district. S'adresser à Catalogne, No 71 rue Decatur. 30juil—3f

A DAMS, 107 rue Baronne, près Poydras. Vêtements complets toilés $2.50, nettoyés, $1.75. Satisfaction garantie. 22juil—6f

A louer ou à vendre.—Une ferme cultivée en jardin potager en plein rapport, paroisse Jefferson, rive droite du Mississippi. S'adresser à Edouard Drouet, au bureau de R Milliken, 135 rue Gravier N. O. 18juil

TIMBALES à vendre.—Nouveau clientèles St-Louis à $225 $250 et plus.
MM. KURSHEIDT & HENTVENT,
30mai—2m 114 rue du Camp.

Avis aux Créanciers.

G. J. Rathe vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse de Orléans.—No 17,922—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de G. J. Rathe et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par G. J. Rathe, syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
30juil—30 aout 4 9

Vve Laura N. Mische vs ses créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 18,002—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de Veve Laura N. Mische et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Thomas Duffy, sheriff civil et syndic provisoire dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
22juil—22,27,31

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVIL de District pour la paroisse d'Orléans—Bernard Laporte vs. ses Créanciers—No. 18,285—Division B—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Bernard Laporte soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Andrew Hero, Jr., notaire en cette ville, le MERCREDI, de jour d'août 1886, à 11 heures A. M., dans le but de nommer un syndic, et de procéder sur toutes autres matières qui peuvent leur être soumises; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens dudit Bernard Laporte soient suspendues, que Jas. D. Coleman, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1886.
(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.
Pour copie conforme,
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
3 juillet—3fao 30 j

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme S. Weinschenck.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 18,931—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par August Feibar, exécuteur testamentaire dativ de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
31juil—31,5,8 août

Succession de John Sprunk et sa femme

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,787—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mde Veuve Fred A. Blanke, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte et tableau.
Par ordre de la Cour
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
27 juil—27,31—5 aout

Succession de Mme Mary Walsh, femme de Bernard de John C. Sullivan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 18,082—Division B—Attendu que Patrick Joseph Walsh a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mde Sullivan, sa femme décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui en peuvent avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
22 juil—23 27—1 août

Succession de Charles C. Guines Fred Jordy & William Heyl vs leurs créanciers et les créanciers de Charles C. Guines, consolidés.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 18,867—Division B—Attendu que James W. Gaines a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dativ dans la succession de feu Charles C. Guines, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent convenir d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
21 juil—21 24,31

Succession de William Gordon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 18,360—Division A—Attendu que F. S. White Jr. administrateur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Gordon, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent convenir d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
24 juil—24 28 août 1

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Je certifie que le 2me jour de juin 1886, page 1 vol. 48 notes de vente, avis fut donné à l'affaire substituée dans la succession de feu Mme Sylvie Hiriart, et avec les chef frais suivants : Hiriart A. Hiriart vs John H. Weydig—No 17,992—Division C.

Sur pétition de Ernest K. Miller avocat de la plaignante et sur apparant en demande de prendre la loi et les témoignages tendant en sa faveur :

Il est ordonné, adjugé et décrété que, le défaut du vingt-sixième de Juin 1886, soit confirmé et que en conséquence il y soit adjugé en faveur de la demanderesse, Hiriart A. Hiriart et contre le défendeur John H. Weydig, ses ayant droit et ses héritiers, la séparation de propriété entre lesdits plaignante et défendeur sous époux et une dissolution de la communauté ainsi qu'il existe actuellement entre eux, et que le défendeur John H. Weydig, soit condamné à payer à la plaignante Hiriart A. Hiriart son jugement et en vertu de l'acte de vente du dit John H. Weydig le somme entière de six cents dollars avec intérêt légal à partir du 15 octobre 1882 jusque à parfait paiement et en même temps que les frais de procès avec le lien de privilège et le droit d'hypothèque accordés par la loi dans les affaires de ce genre entre femme et mari.

Jugement rendu et signé le 26e juillet 1886.
F. A. MONROE, Juge.

En foi de quoi j'ai apposé ici ma signature et le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nlle Orléans, ce 26 jour de juillet en l'année de Seigneur mil huit cent quatre vingt six.
M. A. MCDONNEL, Sous Greffier.
27 juillet—27 août 15 sept 15

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Narcisse Prechon vs Gerome Alnesa.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans. No 8196.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxieme Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à l'enchère publique au domicile du défendeur à l'encanto-grande rue des St Pierre et St Claude, situé dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI, 11 août 1886, à midi.

Le contenu d'un cabinet de toilette, marbre, etc., et un lot de meubles de maison d'après un inventaire enregistré en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
AUFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
31juillet—31—août 5 11

W. G. Harrison vs. Israel H. Moore.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans—No 10,740—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. T. R. Roxner, Juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre les rues St Charles et Carondelet, le LUNDI, 9 août 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de meubles de maison, d'après inventaire enregistré au mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FENDEL HORN,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
28 juil—28—1, 7 août.

Leonard Bush Agent, vs. Veuve Ellen Johnson.

PREMIERE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans—No 10,759—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable T. R. Roxner, Juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre les rues St-Charles et Carondelet, le LUNDI, 9 août 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de meubles de maison, d'après inventaire enregistré au mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FENDEL HORN,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
30juil—30—août 9

ANNONCES JUDICIAIRES.

Ventes de Propriétés Foncières
—POUR—
TAXES D'ETAT.

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut.—Paroisse d'Orléans, Septième District.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai à la porte principale de la Maison de Cour et siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Passage St-Antoine, dans le deuxième district de cette ville, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de onze heures du matin, SAMEDI, le 31ème jour de Juillet 1886, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane, et à la paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes annuelles de 1885, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 Décembre de l'année où lesdites taxes étaient dues, à raison de 1 pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms desdits contribuables en défaut en délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement de la dite année, et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues sont indiqués et dessous.

BELL, JOSIAH—
Taxe de 1885, montant à.....95c
Tous les 4 de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'Ilet borné par l'Avenue Carrollton, les rues Short, Forshey et Quinze, désignés comme lots Nos. 12, 14 et 15, de l'Ilet No 594, mesurant 90 pieds de face à la rue Quinzième sur 107 pieds de profondeur.

BENTON, JNO. G.—
Taxe de 1885, montant à.....$3 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Dublin, Dixon, Dit Septième et l'avenue Carrollton, désigné comme lot No. 618, mesurant 100 pieds de face à l'avenue Carrollton sur 291 pieds de profondeur.

CARROLLTON OIL CO.—
Taxe de 1885, montant à.....$30 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle Orléans, borné par les rues Burdette, Levée, Adams et le Bayou Metairie, désigné comme lot No. 13, mesurant 390 pieds de face à la rue Levée sur 60 pieds de profondeur.

CARROLLTON OIL CO.—
Taxe de 1885, montant à.....$1
Neuf lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Adams, Hilary, Levée et le Bayou St Jean, désignés comme lots Nos 1 à 9, de l'Ilet No 2 mesurant ensemble 400 pieds de face à la rue Levée sur 120 pieds 10 pouces de profondeur.

COLLINS, MRS ETD. C LABATT—
Taxe de 1885, montant à.....$4 82
Une portion de terre, avec améliorations dans le 7ème district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'Ilet borné par l'avenue Carrollton, les rues Hilary, Adams, Jessamine et Sixième, désignée comme lots Nos 12 & 23, de l'Ilet No. 193, ayant diverses dimensions.

FERRAN, F.—
Taxe de 1885, montant à.....$8 00
Six lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'Ilet borné par l'avenue Carrollton, les rues Green et Septième, désignés comme lots 14, 5 et 26 de l'Ilet No. 225, mesurant chacun 40 pieds de face à l'avenue Carrollton sur 120 pieds de profondeur.

FERRAN, F.—
Taxe de 1885, montant à.....$7 80
Six lots de terre avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Hilary, Clinton, Zimple et Jefferson, désignés comme lots Nos 12 & 19 de l'Ilet No. 125, ayant diverses dimensions.

GUSSMAN, L. P. ET J. R. NORWOOD—
Taxe de 1885, montant à.....$1 50
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Burdette, Washington, Johnson et Dix huitième, désignée comme lots Nos 21 et 3 de l'Ilet No 2-3 mesurant 90 pieds de face à la rue Burdette, sur 122 pieds de profondeur.

LEKAY FRANCISX.—
Taxe de 1885, montant à.....$2 10
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jefferson, Deuxième et Troisième, désignés comme lots Nos. 11, 12 et 13 de l'Ilet No. 50; les lots Nos. 11 et 12 mesurant 60 pieds de face à la rue Burdette sur 125 pieds de profondeur, et le lot No. 13 mesure 30 pieds de face à la rue Deuxième sur 150 pieds de profondeur.

LEHMAN F MRS ET MRS R. MCNAMARA.
Taxe de 1885, montant à.....$ 40
Deux lots de terre, avec améliorations dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Hilary, Short, Fanni et l'avenue de Carrollton, désignés comme lots Nos 5 et 6 de l'Ilet No 67 mesurant 60 pieds de face à la rue Short sur 120 pieds de profondeur.

MCEACHERN, J. MRS—
Taxe de 1885, montant à.....$4 20
Huit lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Hilary, Clinton, Zimple et Jefferson, désignés comme lots Nos 12 & 19 de l'Ilet No. 125, ayant diverses dimensions.

MAHON, MRS. B.—
Taxe de 1885, montant à.....$7 20
Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jefferson, Deuxième, Zimple et Jefferson, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3 et 4 de l'Ilet No 119, mesurant 120 pieds de face à la rue Jefferson sur 120 pieds de profondeur; le lot No 1 forme l'encoignure des rues Jefferson et Troisième.

MAHL, MRS. FRANCIS—
Taxe de 1885, montant à.....$1 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Hiver, Robert, Fanni et l'Avenue St-Charles, désigné comme lot No. 7 de l'Ilet No 67, mesurant 30 pieds de face à l'avenue St-Charles sur 120 pieds de profondeur.

MONMICOUT L. ET J—
Taxe de 1885, montant à.....$2 10
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Short Washington Onzième et Bellfield, désigné comme lot No. 268, mesurant 300 pieds de face à la rue Short sur 275 pieds de profondeur.

NEWTON, CHARLES W.—
Taxe de 1885, montant à.....$1 50
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Dublin, Dixon, Dit septième et l'avenue Carrollton, désigné comme lots Nos. 618, mesurant 100 pieds de face à l'avenue Carrollton sur 291 pieds de profondeur.

NEWTON, CHARLES W.—
Taxe de 1885, montant à.....$1 50
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Adams, Hilary, Levée et le Bayou St Jean, désigné comme lot No 4 de l'Ilet No. 39, mesurant 30 pieds de face à la rue Adams sur 107 pieds de profondeur.

OSINA, NARCISSE—
Taxe de 1885, montant à.....$1 40
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Lowerline, Clinton, Hampson et Deuxième, désigné comme lot No. 10, de l'Ilet No. 78, mesurant 30 pieds de face à la rue Hampson sur 108 pieds de profondeur.

SYCAMORE POWDER CO.—
Taxe de 1885, montant à.....$7 00
Quatre lots de terre avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Cambronne, Jefferson, Marais et le Bayou Gentilly, désignés comme lots Nos. 4, 5, 8 et 9 de l'Ilet No 146, mesurant 120 pieds de face à la rue Marais sur 120 pieds de profondeur.

SCULPE, E. M.
Taxe de 1885, montant à.....$1 50
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Hilary, Adams, Hampson et Deuxième, désigné comme lot No. 16 de l'Ilet No. 80, mesurant 30 pieds de face à la rue Hampson sur 100 pieds de profondeur.

ANNONCES JUDICIAIRES.

TELLA EDWIN, DR.—
Taxe de 1885, montant à.....$9 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par l'avenue Carrollton, ce rue Dublin, Dixon et Dix-huitième, désigné comme l'Ilet No. 619, mesurant 300 pieds de face à l'avenue Carrollton sur 291 pieds de profondeur.

THOMPSON, JOSEPH C., MRS A. TIO ET MINEUR JOS M TIO—
Taxe de 1885, montant à.....$18 00
Un morceau de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné et décrit comme 2 arpents de largeur sur la rue Morbihine et s'étendant en profondeur entre lignes parallèles à 50 pieds de la Pest Chartrand, et 4-525 pi de 8 pouces de largeur sur la ligne la divisant de la propriété de Mme Thos. Brunlag.

VIVANT, CAROLINE, ET GARDETTE, JULIETTE—
Taxe de 1885, montant à.....$2 10
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle Orléans dans l'Ilet borné par les rues Magazine, Dublin, Zimple et Troisième, désignés comme lots Nos. 19 et 20 de l'Ilet No. 118, mesurant 60 pieds de face à la rue Troisième sur 120 pieds de profondeur.

WARNER, LUCY A.—
Taxe de 1885, montant à.....$1 25
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Monroe, Mary, Levée et Quatrième, désignés comme lots Nos. 41, 42 et 43 de l'Ilet No. 140, ayant ensemble 90 pieds de face à la rue Mary sur 150 pieds de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telle partie de chacune des propriétés ci dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à au soumissionnaire quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. La vente se fera sans délimitation, au comptant, comme monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété, et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

JAS. D. HOUSTON,
Collecteur de Taxes d'Etat, District Supérieur
Paroisse d'Orléans

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de bureaux de valeur.—Tableaux, Coffre-fort, etc., et aussi 16 barils de mélasse.

Scannell & Lafaye vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 18,925—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 27 juillet 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet No 194, borné par les rues Melpomène, Prytania, Terpsichore et Muse, mesurant trente six pieds de face à la rue Prytania sur une profondeur de cent vingt huit pieds, étant le lot No 9.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
29 juin—29—juil 6,13 20,27 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du navire par le Shérif Civil du vapeur neuf, en fer, à passagers et fret et construit en Angleterre.

ESTEBAN DE ANTUNANO,

avec son présent appareil mobilier, etc., établi une magnifique et très agréablement décorée salon nouvellement meublée, le tout en parfait état.

Dans l'affaire de

C. de Murietta & Cie vs La Compañia Mexicana de Navigacion.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 18,862—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 27 juillet 1886, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Le vapeur "Esteban de Antunano" avec tout son appareil mobilier, ancres, chaînes, etc., mesurant 16 dans le Bouve Essanapa en face du marché français, au delà du débarcadère du bac à vapeur du Canal du Bac.

Le dit vapeur étant parfaitement décrit dans les certificats des constructeurs.

Le dit vapeur a été construit en Angleterre à Sunderland, dans le comté de Durham, en 1884, il a un propulseur dit screw propeller, deux ponts dont un haute et une gouette une proue elliptique, construction à cravapons cilindrier, un pas de galères, un aigle à la proue est en fer.

Dimensions	Pds	Dix.
Longueur de la proue à la poupe.	276	5
Largeur principale	36	4
Profondeur du pont de tonnage au plafond du milieu du vaisseau (midship)	24	9

Nom et adresse du constructeur James Laing, Deptford Yard, Sunderland.

Le No officiel du tonnage ——— le tout marqué sur la couverture du pont principal (main deck) Tonnage Tonnes

Chiffre en espaces au dessus du pont de tonnage à ciel ouvert	1630 41
Espace sous le pont	95 22
Gaillard d'avant	45 01
Chambres du conseil	24 96
Autres espaces entourés (s'il en est) non nommant chambre de carte (Chart House)	8 18
Total	1803 78
Déduction à faire pour l'équipage	75 81
	1727 97

Renseignements additionnels pour steamers

Déduction pour l'espace requis pour le fonctionnement du propulseur (soit 37/100 ou 32/100 ou tel que mesuré) Tonnes 577 21

Longueur de la chambre des machines Pds—Dix 54 0

Nombre de machines 2

Machines Doubles

Puissance combinée (estimée puissance en chevaux) 250

Description des machines Surface composée à condensation

Construction anglaise ou étrangère Anglaise

Date de construction Sept. 1884

Par qui construit Clark

Diamètre des cylindres 39 et 74

Course " " 5

Tonnage enregistré (après déduction pour l'équipage et espace pour le fonctionnement du propulseur dans le steamer. 1150.76

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
21 juillet—21 24 28 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles et articles de ménage.

Mme R. J. Logan vs Mme M. L. Moore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 17,114—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 27 juillet 1886, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Tous les meubles et contenu du local No 708 rue St. Charles, en cette ville, comprenant un nombre de tables avec marbre, bureau, porte musique, tables avec cadres de gants, stores, tapis Bruxelles rugs, table à ex tension, buffet, étagères, service à thé, pots pour la glace, berceuses, chaises recouvertes en étoffes élégantes, chaises en bois, fond au cuir et en rotin, lustres, cinq ameublements complets en bois de noyer, vaisselle et articles en général pour ménage, le tout d'après un inventaire enregistré au mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
20juillet—20,24,28,31

Avis à qui de droit.

Bureau du Percepteur des Taxes d'Etat, District supérieur, paroisse d'Orléans, 77 rue Carondelet—Nouvelle-Orléans, 19 juillet 1886.

Attendu que les tableaux des taxes d'Etat de l'année 1886 ont été déposés au bureau de l'assesseur des hypothèques de la paroisse d'Orléans et qu'une copie en a été remise, le Jas. D. Houston percepteur des taxes d'Etat du District supérieur de la paroisse d'Orléans, conformément aux dispositions de la section 25 de l'acte No 77 de 1880, donne ici avis que les taxes de l'année 1886 sont accusées dans ces tableaux en mon bureau et en celui de l'assesseur des hypothèques de cette paroisse, qu'elles sont dues dès à présent, qu'elles seront délinquantes le 31me jour de décembre 1886 et qu'à partir du 1er janvier 1887 elles seront vente elles seront sujettes à un intérêt commun de 1 pour cent par mois jusqu'à parfait paiement, 3 pour cent par mois (sections 40 et 52 de l'acte 96 de l'année 1882), conformément à l'article 210 de la Constitution.

La publication de cet avis une fois la semaine pendant trois semaines et son affichage à la porte d'entrée de la salle où siègera la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, seront réputés les seuls avis qui en exigé à l'égard de chaque contribuable et de toute personne intéressée. Les contribuables sont donc invités à immédiatement acquitter leurs taxes pour éviter un intérêt et des frais à payer. Afin de faciliter l'expédition des affaires, le soussigné se se munir de leurs reçus de taxes de l'année 1885.

JAMES D. HOUSTON,
Percepteur de taxes du District Supérieur.
30 juin—30,36,38 Août

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Leon Lavedan vs Mme Gertrude Schwaner et épouse et Mlle Amalia Matilda Schwaner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 18,307.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 28 août 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, circonstances, servitudes, privilèges avantages et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Laurel, Annonciation, Washington et Quatrième, désignés par les numéros quatre et cinq et mesurant chacun vingt-neuf pieds deux pouces de face à la rue Washington sur une profondeur de cent onze pieds dix pouces et cinq lignes entre lignes égales et parallèles, le dit No quatre étant comme tel désigné lot au même quatre sur un plan fait par J. A. D'Hémecourt, député-voyer, le 16 mars 1867, annexé à un acte passé pardevant Jos Cohn, ancien notaire, le 25 mai jour d'avril 1867 et ledit lot numéro cinq étant comme tel désigné lot numéro cinq sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer, le onze jour de novembre 1859, déposé pour référence à l'étude de W. H. Peters, ancien notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
28 juil—28 août 4 11 18 25 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de valeur rue St Louis, entre Chartres et Vieille-Levée.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs Chas. Labitte et al.—No 17,869.

J. A. Duflho vs ses créanciers.—No 17,343.

Dans l'affaire de la liquidation des affaires de la raison commerciale de Lafitte & Duflho.—No 18,260.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 7 août 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir :

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Tonti, Rochelaine et Columbus, laquelle portion de terre mesure au pied français trente cinq pieds de face sauf Chemin du Bayou sur le côté droit allant vers le Bayou St Jean sur une profondeur de cinq cent quarante pieds bornée sur un côté par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à M. Dumans et sur l'autre côté par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à la famille Beaulieu, étant la résidence du dit N. M. Benachi laquelle dite propriété appartenant au dit N. M. Benachi par achat qu'il a fait de John E. Holland et Mme Adelaide L. Dejan sa femme, lieu et épouse, passé pardevant Theodore Guyot, notaire, en date du 28 juin 1882.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7 juillet—7,14 21,28—aout 4 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jules Jaurry vs Patrick Ronan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 18,180—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 27 août 1886, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Laurel, Annonciation, Jackson et Dix huitième, désignés par les numéros quatre et cinq et mesurant chacun vingt-neuf pieds deux pouces de face à la rue Washington sur une profondeur de cent onze pieds dix pouces et cinq lignes entre lignes égales et parallèles, le dit No quatre étant comme tel désigné lot au même quatre sur un plan fait par J. A. D'Hémecourt, député-voyer, le 16 mars 1867, annexé à un acte passé pardevant Jos Cohn, ancien notaire, le 25 mai jour d'avril 1867 et ledit lot numéro cinq étant comme tel désigné lot numéro cinq sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer, le onze jour de novembre 1859, déposé pour référence à l'étude de W. H. Peters, ancien notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
20 juil—20 27 août 3 10 17 24

Propriété améliorée de valeur dans le Troisième District.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs Chas. Labitte et al.—No 17,869.

Mme Anna B. Benachi exécutrice de N. M. Benachi et comme vente en communauté et personnellement Emilie Le Beau veuve de N. M. Benachi et autres héritiers de N. M. Benachi

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 17,913—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 7 août 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir